

Plan d'action stratégique pour des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui vise l'inclusion et l'équité

2023-2026





Table des matières



- 1** Résumé
- 2** Contexte
- 6** L'inunnguiniq comme fondement
- 8** Principes, vision et définitions
- 10** Mise en œuvre de l'inclusion et de l'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut
- 12** Domaines d'action stratégique
- 22** Mesures sur trois ans
- 24** Production de rapports
- 26** Conclusion
- 27** Glossaire
- 29** Références
- 31** Annexe – Partenaires et parties prenantes

Principes directeurs du Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut



Les enfants sont curieux, capables et compétents.



Les enfants évoluent dans des dimensions sociales, émotionnelles, physiques, spirituelles et intellectuelles.



Les enfants veulent avoir leur place dans leur famille et leur collectivité et y contribuer.



Les enfants ont besoin de jouer, d'expérimenter et de mettre ce qu'ils savent en pratique.



Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut

L'objectif du Cadre est de présenter une vision claire et accessible de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut dans le but de soutenir l'élaboration et la prestation de tous les programmes et services de ce type sur l'ensemble du territoire.

Résumé



Le Plan d'action stratégique pour des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants fait partie de l'Accord Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et est lié aux mesures du mandat Katujjiluta du gouvernement du Nunavut, qui appuient l'apprentissage inclusif et la transformation du secteur des services de garde d'enfants.

L'objectif du Plan d'action stratégique est de fournir une orientation en matière d'inclusion et d'équité à toutes les parties prenantes dans le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut pendant trois ans, de 2023 à 2026. Sa portée comprend l'amélioration de l'inclusion et de l'équité pour les enfants ayant des incapacités, les enfants ayant besoin de soutiens améliorés ou individuels, les enfants autochtones, en particulier les enfants inuits, les enfants noirs et autres enfants racialisés, les enfants en famille d'accueil et les enfants minoritaires parlant une langue officielle. Le Plan d'action stratégique vise également à faire en sorte que les enfants vulnérables et de milieux issus de la diversité aient accès aux services de garde d'enfants autorisés. À cette fin, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à collaborer avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes tout en assumant un rôle de leadership dans son champ de compétence.

Selon les principes du Plan d'action stratégique, le Plan :

- est fondamentalement porteur d'espoir et donne aux Nunavoises et Nunavois une vision positive de l'avenir pour leurs enfants;
- est simple, clair, utile et utilise un langage inclusif qui témoigne d'un changement positif;
- est fondé sur la vision du monde inuite et les documents de politique inuits;
- recommande des mesures concrètes et réalisables, assorties d'horizons temporels à court terme et de ressources et responsabilités.

Six domaines d'intervention stratégiques intégrés, répartis dans trois grandes catégories d'action, orientent les mesures proposées :

Améliorer le milieu physique de l'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 1** Offrir plus de matériel, d'équipement, de soutien et de planification des programmes
- 2** Améliorer les bâtiments des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que le transport

Soutenir les fournisseurs des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 3** Accroître l'apprentissage et la formation des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
- 4** Améliorer les conditions d'emploi

Restructurer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 5** Modifier les politiques relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants
- 6** Transformer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants



Contexte

En janvier 2022, le gouvernement du Nunavut a signé l'Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada¹ (« l'Accord ») avec le gouvernement canadien afin d'améliorer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut grâce à des mesures en matière d'inclusion et d'équité, à l'abordabilité des services de garde, à l'accès aux places en garderie, à la qualité des programmes de garde d'enfants et à la production de rapports.

Le Plan d'action stratégique pour des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui vise l'inclusion et l'équité s'inscrit dans l'Accord et est lié aux mesures du mandat Katujjiluta du gouvernement du Nunavut², qui a été élaboré de manière collaborative dans le cadre d'un dialogue historique entre tous les membres de l'Assemblée législative, les dirigeants de Nunavut Tunngavik inc. et les trois associations inuites régionales du Nunavut.

Le mandat Katujjiluta : Réinvestir dans l'éducation

Résultats stratégiques :

Des partenariats durables avec des organismes inuits, les autorités en matière d'éducation et d'autres ordres de gouvernement pour encourager et soutenir l'apprentissage des jeunes enfants, l'atteinte d'un niveau de scolarité et le perfectionnement professionnel

Mesures pour atteindre ces objectifs :

- Investir dans des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité, abordables, souples et inclusifs avec des partenaires de financement du gouvernement fédéral.
- Élaborer un nouveau plan pour développer et transformer le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du Nunavut, en mettant l'accent sur l'apprentissage des jeunes Inuits.

- Offrir plus de ressources financières, administratives, de formation et d'apprentissage de la langue inuktitut pour appuyer l'apprentissage des jeunes enfants.



Objectif

L'objectif du Plan d'action stratégique est de fournir une orientation en matière d'inclusion et d'équité à toutes les parties prenantes dans le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut pendant trois ans, de 2023 à 2026. La portée du Plan comprend l'amélioration de l'inclusion et de l'équité pour les enfants ayant des incapacités, les enfants ayant besoin de soutiens améliorés ou individuels, les enfants autochtones, en particulier les enfants inuits, les enfants noirs et autres enfants racialisés, les enfants en famille d'accueil et les enfants minoritaires parlant une langue officielle. Le Plan d'action stratégique vise également à faire en sorte que les enfants vulnérables et de milieux issus de la diversité aient accès aux services de garde d'enfants autorisés. À cette fin, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à collaborer avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes tout en assumant un rôle de leadership dans son champ de compétence.

Fruit d'un partenariat avec des organisations inuites et en consultation avec des experts communautaires et des ministères, le Plan d'action stratégique adopte une approche d'inclusion et d'équité axée sur les Inuits, compte tenu des besoins généraux des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut.

¹Accord pancanadien Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants - 2021 à 2026
²Gouvernement du Nunavut (2022b).

Partenariat avec des organisations inuites

Le gouvernement du Nunavut entretient une relation spéciale avec les organisations inuites représentatives, qui est énoncée dans l'Accord sur le Nunavut. En vertu de l'article 32 de l'Accord sur le Nunavut, le gouvernement du Nunavut est tenu de donner aux Inuits la possibilité de participer à l'élaboration des politiques sociales et culturelles, y compris celles relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Dans le Plan d'action stratégique, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à travailler de manière à respecter les droits des Inuits et à continuer de collaborer avec les Inuits dans le cadre de consultations significatives et d'une prise de décisions concertée.

Pour l'élaboration du Plan d'action stratégique, des représentants de Nunavut Tunngavik inc., de l'Association des Inuits du Kivalliq, de l'Association inuite du Kitikmeot, de l'Association inuite du Qikiqtani et de l'Association Kakivak ont été invités à participer à des réunions de groupe et à des discussions en tête-à-tête.

Expertise communautaire

Des organismes du Nunavut représentant des groupes d'inclusion et d'équité, notamment l'Association des francophones du Nunavut, la Société Nunavummi Makinnasuaqtiit des handicaps et la Société de l'histoire des Noirs du Nunavut³, ont été consultés dans le cadre du Plan d'action stratégique afin de répondre aux besoins particuliers du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. De plus, le ministère des Services à la famille a participé dans la consultation afin de répondre plus particulièrement aux besoins en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en famille d'accueil.

L'appel aux connaissances, à l'expérience et à l'expertise communautaires de ces groupes a contribué à éclairer les priorités et les mesures stratégiques du gouvernement du Nunavut en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut.

Importance du bon développement des jeunes enfants

Comme l'affirme l'Organisation mondiale de la Santé, la petite enfance est l'étape de développement la plus importante⁴. Une petite enfance positive agit directement sur un éventail de résultats sociaux et de santé tout au long de la vie⁵. Une stratégie efficace en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est essentielle pour favoriser des résultats positifs pour les jeunes Nunavoises et Nunavois.

Histoire et population du Nunavut

La région appelée Nunavut est peuplée d'Inuits depuis plus de 4 500 ans. La colonisation par le gouvernement canadien est relativement récente, les aînés inuits ayant toujours des souvenirs d'avoir mené une vie traditionnelle dans leur enfance, avant



« Travailler ensemble, en unissant nos voix, rend le Nunavut plus fort. En rassemblant toutes nos ressources dans un but commun, nous aurons la force nécessaire pour atteindre des résultats sans précédent, dont profiteront nos collectivités. »

– Le mandat Katujjiluta

³La liste des partenaires et des parties prenantes figure en annexe.

⁴Organisation mondiale de la santé.

⁵Organisation mondiale de la santé.

les déplacements forcés dans des établissements géopolitiques connus sous le nom de collectivités du Nunavut. Le Nunavut est aujourd’hui composé de 25 collectivités réparties sur 20 % de la masse continentale du Canada. Ses infrastructures sont limitées et couteuses.

Le Nunavut possède la population la plus jeune et l’une des populations à la plus forte croissance au Canada.

D’ici 2035, la population du Nunavut devrait atteindre 48 042 habitants, principalement en raison du taux de natalité.

Les services d’apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusifs et équitables doivent croître parallèlement à l’augmentation de la population du Nunavut. Les Inuits constituent la majorité de la population du territoire et, par conséquent, la langue et la culture inuites doivent faire l’objet de considérations particulières dans le cadre d’une stratégie d’inclusion et d’équité⁶. Le Nunavut doit créer des ressources d’apprentissage et de garde des jeunes enfants qui intègrent les traditions, les valeurs, la langue et le paysage naturel inuits.



	Nunavut	Canada
Croissance annuelle moyenne de la population depuis 2007⁷	1.8%	1.1%
Croissance totale de la population depuis 2007⁸	23.5%	14.3%
Âge médian	25.6	41.6
% de la population âgée de 0-4	12%	5%
Total population	36,855	36,991,980

⁶ Les Inuits représentent environ 85 % de la population totale du Nunavut. Les Inuits représentent 90 à 95 % des résidents, sauf dans la capitale, Iqaluit, qui compte environ 8 000 habitants, où 60 % des résidents sont des Inuits.

⁷ Gouvernement du Nunavut. (2021). pIII-1.

⁸ Statistique Canada.

Statistiques pertinentes relatives à l'inclusion et à l'équité⁹ :

- On estime que **660** enfants du Nunavut **âgés de 0 à 4 ans sont atteints** d'une incapacité (selon le modèle médical de l'incapacité et en utilisant la moyenne nationale de 15 %) ¹⁰. La définition de l'incapacité au Nunavut fait toujours l'objet de discussions, car la sensibilisation aux obstacles à l'accès et les connaissances liées aux incapacités dans le territoire sont toujours en croissance.
- Il est possible que la majorité des enfants du territoire soient atteints d'une forme d'incapacité ou soient confrontés à des obstacles (temporaires ou permanents) au cours de leurs premières années (p. ex. troubles de la vision, dentaires, physiques, mentaux, etc.).
- En date du 31 mars 2022, **345** enfants et jeunes vivaient dans des familles d'accueil ou chez un membre de la famille élargie ¹¹.
- Selon le recensement de 2021, **520** résidents parlaient le français comme langue maternelle et **19 370** parlaient l'inuktitut.
- Dans le recensement de 2021, la population racialisée au Nunavut a été estimée à 36 605 personnes. De la population racialisée totale du Nunavut (au-delà de la population inuite), les données de groupe du recensement comprenaient les Noirs (**565**), les Philippins (**315**), les Sud-Asiatiques (**175**), les Chinois (**65**), les Latino-Américains (**60**), les minorités visibles d'origines multiples (**50**), les Arabes (**35**), les Japonais (**10**), les Coréens (**10**) et les Asiatiques occidentaux (**10**) ¹².



⁹Les données du recensement 2021 présentait un taux de réponse global de 85 % pour les communautés autochtones, contre un taux de réponse global de 98 %. Bien qu'il s'agisse des meilleures données actuellement disponibles, le taux de réponse peut en affecter la qualité. Voir <https://www.cbc.ca/news/canada/north/indigenous-gaps-census-1.6419156>

¹⁰Conseil des Canadiens avec déficiences.

¹¹Gouvernement du Nunavut (2022a).

¹²Statistique Canada.

L'inunnguiniq comme fondement

L'inclusion profite à tous

Tout le monde bénéficie d'un environnement inclusif. La valeur sociétale inuite d'*inunnguiniq* est étroitement liée aux pratiques d'inclusion et d'équité et constitue le fondement du Plan d'action stratégique.

Remarque : Ce matériel a été élaboré par le Centre de recherche en santé Qaujigiartiit pour le programme d'éducation des enfants Inunnguiniq, qui a fait l'objet d'un projet pilote réussi pour l'utilisation dans les garderies autorisées du Nunavut¹³.

Six principes fondamentaux de l'inunnguiniq

1 Acquérir des habitudes pour bien vivre votre vie

- Terminer ce qu'on commence et persévérer dans la vie
- Planifier continuellement à l'avance et être bien organisé
- Prendre soin des biens et acquérir des compétences utiles
- Intégrer les leçons et les mettre en pratique dans la vie

2 Surmonter les difficultés en cherchant toujours des solutions

- Être flexible et s'orienter vers l'avenir
- Être apte afin d'inspirer la confiance chez les autres
- Déterminer les besoins et ne pas chercher ce qui n'est pas nécessaire
- Appliquer les connaissances aux expériences
- Chercher à comprendre l'environnement environnant

3 Vivre avec le cœur ouvert (avoir de bonnes valeurs morales)

- Faire preuve d'humanité
- Agir de manière éthique
- Être autonome
- Faire preuve de respect, être responsable et rendre des comptes

4 Faire preuve de compassion, servir les autres et bâtir des liens

- Anticiper les besoins des autres
- Servir les autres avec plaisir
- Montrer un amour qui rend capable
- Discuter ouvertement et bien communiquer

5 Reconnaître le caractère unique de chaque personne

- Fixer des attentes élevées
- Identifier les compétences et les cultiver
- Ne jamais confondre l'enfant
- Mettre l'accent sur les forces
- Être présent dans la collectivité

6 Toujours prendre des mesures pour apporter des améliorations

- Commencer par de petits pas
- Commencer par l'étape où se situe la personne ou l'enfant
- S'attendre à des progrès
- Montrer une façon de faire quelque chose et s'attendre à ce que la personne ou l'enfant la reproduise
- Ne jamais abandonner l'enfant ou la personne en apprentissage



¹³ Centre de recherche en santé Qaujigiartiit, p. 111.

Les principes de l'inunnguiniq

sont fondamentalement inclusifs et équitables. Les pratiques en matière d'inclusion et d'équité comprennent les suivantes¹⁴ :

- reconnaître le caractère unique de chaque personne;
- avoir un grand cœur et faire preuve d'humanité tout en se comportant de manière éthique;
- faire preuve de compassion et d'amour qui rend capable;
- acquérir de bonnes habitudes pour persévérer dans la vie et prendre soin de ses biens;
- mettre les apprentissages en pratique;
- chercher à surmonter les difficultés et à déterminer les besoins;
- commencer par l'étape où se situe l'enfant;
- s'attendre à des progrès;
- ne jamais abandonner une personne;
- discuter ouvertement et bien communiquer.

Avantages positifs de l'inclusion pour les enfants, les familles, les fournisseurs de services de garde et les collectivités :

La recherche sur l'inclusion¹⁵ montre les effets positifs des services de garde inclusifs sur les enfants ayant besoin de soutien, leur famille, leurs pairs et le personnel des services de garde. Cela s'explique par le fait que les milieux de garde inclusifs offrent une meilleure qualité de garde que les milieux non inclusifs.

Les avantages de l'inclusion indiqués ci-dessous ne sont pas exhaustifs, car les services de garde inclusifs présentent des avantages propres à chaque garderie, mais ils fournissent des exemples¹⁶ :

- Avantages pour les enfants
- Améliore l'estime de soi, la confiance, l'autonomie et les compétences en leadership
- Permet l'établissement de nouvelles amitiés diversifiées parmi tous les enfants, afin de renforcer le développement social et émotionnel
- Offre aux enfants l'occasion d'en apprendre davantage sur la valeur de la diversité
- Offre aux enfants la possibilité de participer pleinement et de manière significative à leur programme
- Favorise les compétences sociales et les interactions avec les pairs, afin d'améliorer les compétences linguistiques et de communication

Avantages pour les familles et les aidants

- Augmente l'accès à des services de garde accessibles et de qualité
- Améliore les relations avec le personnel des services de garde d'enfants
- Offre aux membres de la famille et aux aidants la possibilité de conserver un emploi ou de poursuivre des études
- Offre aux familles l'occasion de voir des changements positifs chez leurs enfants
- Offre aux familles l'occasion de mieux défendre les intérêts de leurs enfants
- Offre aux familles l'occasion d'en apprendre davantage sur les services d'intervention précoce

Avantages pour les fournisseurs de services de garde d'enfants

- Donne au personnel l'occasion de réfléchir davantage aux principes de l'inunnguiniq en tant que modèle fondé sur les forces pour comprendre la manière dont chaque enfant peut contribuer au milieu d'apprentissage et à la collectivité sociale
- Améliore les relations avec les aidants et le personnel
- Augmente la capacité de résoudre des problèmes et d'élaborer de nouvelles solutions pour soutenir les enfants
- Améliore les interactions entre les enfants et le personnel des services de garde
- Donne au personnel la possibilité d'acquérir de nouvelles aptitudes, connaissances et compétences
- Offre au personnel la possibilité d'établir des liens avec les services d'intervention précoce

Avantages pour les collectivités

- Améliore les relations au sein de la collectivité
- Favorise l'inclusion sociale pour tous
- Offre la possibilité d'accroître la diversité et l'inclusion
- Offre aux familles l'occasion d'en apprendre davantage sur les services d'intervention précoce

¹⁴Centre de recherche en santé Qaujigiartiit, p. 111.

¹⁵Grisham-Brown et al.

¹⁶Gouvernement de la Colombie-Britannique.

Principes, vision et définitions

Principes

Le Plan d'action stratégique :

- est fondamentalement porteur d'espoir et donne aux Nunavoises et Nunavois une vision positive de l'avenir pour leurs enfants;
- est simple, clair, utile et utilise un langage inclusif qui témoigne d'un changement positif;
- est fondé sur la vision du monde inuite et les documents de politique inuits;
- recommande des mesures concrètes et réalisables, assorties d'horizons temporels à court terme;
- et de ressources et responsabilités.



Vision en matière d'inclusion et d'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut

Le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut offrira un accès généralisé à des services de garde autorisés en inuktut, grâce à des programmes de grande qualité fondés sur la culture, les connaissances, les traditions, les façons d'être et le savoir inuits.

Les programmes et les services d'apprentissage et de garde d'enfants au Nunavut seront de plus en plus axés sur l'enfant et la famille et adaptés à chaque collectivité. Les mesures d'apprentissage et de garde des jeunes enfants propres aux Inuits seront déterminées par les Inuits et appuyées par le gouvernement du Nunavut.

Les activités d'apprentissage des jeunes enfants favoriseront des relations familiales et communautaires étroites, la dignité, l'interconnexion et l'appartenance dans toutes les langues et cultures du Nunavut. Les services seront inclusifs et respecteront la diversité des enfants et des familles au sein des collectivités du Nunavut. Les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants reconnaîtront et aborderont activement les iniquités au fur et à mesure qu'elles surviendront.

Les garderies disposeront des outils, des ressources et de la formation dont ils ont besoin pour répondre aux besoins de développement, aux capacités uniques et aux identités diverses des enfants et des familles des Nunavoises et Nunavois de toutes les collectivités.

**Cette vision a été influencée par des discussions avec Nunavut Tunngavik inc., les associations inuites régionales et l'Association Kakivak, en plus des documents de politique de ces groupes et du gouvernement du Nunavut. Elle intègre la vision inuite du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones.*





Définition de **l'inclusion** en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut

L'inclusion est un principe et une pratique ancrés dans l'inunnguiniq et dans l'Inuit Qaujimajatuqangit qui valide et soutient les diverses capacités de tous les Nunavoises et Nunavois. Elle nécessite des efforts continus pour créer des espaces sûrs et inclusifs en réduisant les obstacles à l'accès à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, et en faisant participer activement tous les membres de la collectivité. Elle favorise la lutte contre le racisme et les préjugés ainsi qu'une approche inclusive des différences.

Les programmes inclusifs au Nunavut :

- permettent à tous les enfants et à leur famille de se sentir accueillis et respectés au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, indépendamment de leur origine ou de leur identité culturelle;
- sont engagés à offrir de plus en plus de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en inuktut, ainsi que d'autres langues;
- développent les compétences de vie chez les enfants;
- font appel aux principes fondamentaux d'inunnguiniq comme approche de base pour mettre en œuvre des pratiques inclusives dans toutes les garderies autorisées pour tous les enfants du Nunavut;
- prennent soin des enfants en leur offrant des expériences à caractère humain qui répondants aux besoins globaux de l'enfant et s'adaptent à chaque enfant, famille et collectivité.

Le Plan d'action stratégique fournit une orientation sur la façon de mettre en œuvre les principes, la vision et les concepts d'inclusion et d'équité dans le cadre des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut au cours des trois prochaines années.



Définition de **l'équité** en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut

L'équité est la gestion juste et équitable des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour tous les habitants du Nunavut. L'équité constitue également une approche fondée sur des principes en matière de justice et de respect. Elle consiste notamment à corriger les lacunes et les iniquités vécues par les Nunavoises et Nunavois marginalisés dans l'accès à des programmes d'apprentissage des jeunes enfants de grande qualité, souples et culturellement adaptés. Cela signifie fournir des soutiens et des ressources supplémentaires aux familles qui éprouvent des difficultés liées au racisme, financières, physiques ou linguistiques, et fournir les soutiens et les ressources d'une manière bienveillante, sensible et respectueuse.

Les programmes équitables au Nunavut :

- offrent à l'ensemble des Nunavoises et Nunavois un accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la façon dont ils en ont besoin, et en offrent davantage à ceux qui en ont besoin;
- donnent l'exemple de l'acceptation, de l'attention et du respect, et célèbrent une diversité de valeurs, de croyances et de pratiques sociales;
- reconnaissent et abordent activement les iniquités au fur et à mesure qu'elles surviennent;
- soutiennent la compréhension interculturelle et l'amitié entre les enfants, les familles, les collectivités et les éducateurs de la petite enfance dans l'ensemble du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- mettent l'accent sur le partage collectif, en reconnaissant les besoins individuels et de groupe et le rôle que chacun a dans la satisfaction de ces besoins collectifs.

Mise en œuvre de l'inclusion et de l'équité dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut

L'inclusion et l'équité dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants concernent tous les Nunavoises et Nunavois. Les valeurs et les priorités communes sont le fondement des pratiques de travail collectives. À mesure que nous progressons, l'avenir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut doit être fondé sur des pratiques inclusives et équitables, et soutenu par des politiques, du matériel et de l'équipement, des conditions environnementales adéquates, des soutiens supplémentaires, la planification de programmes culturels et linguistiques et le perfectionnement professionnel.

Il y a **trois façons** de mettre en œuvre l'inclusion dans le Plan d'action stratégique afin de favoriser des services de garde plus inclusifs et équitables au Nunavut :

- 1 Inclusion axée sur les Inuits, accompagnée d'un fondement culturel (inclusion inuite)
- 2 Milieux sécuritaires et inclusifs pour tous les Nunavoises et Nunavois (inclusion physique et matérielle)
- 3 Participation active de tous ceux qui jouent un rôle dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (participation élargie)

Inclusion axée sur les Inuits accompagnée d'un fondement culturel

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusifs et équitables au Nunavut doivent favoriser l'autonomie, la force et la résilience des enfants inuits grâce à l'adoption et à l'exercice de l'inuktut et de la culture inuite. À cette fin, il faut mettre en place un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité et ancrée dans la culture qui respecte les droits des Inuits et s'inscrit dans la vision du monde inuite¹⁷.

¹⁷Inuit Tapiriit Kanatami (2017).

¹⁸Tagalik, S.

¹⁹Tagalik, S.

Le Plan d'action stratégique suit le Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut en reconnaissant l'inunnguiniq comme une approche inclusive en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, pour les Inuits et pour tous les Nunavoises et Nunavois. Inunnguiniq est une approche individualisée fondée sur les forces pour élever des enfants aptes et ingénieux dans le cadre de leurs relations avec les autres. L'approche inunnguiniq permet aux enfants d'apprendre et de se développer à leur propre rythme, leur permet d'être valorisés pour leurs caractéristiques et leurs capacités uniques et les encourage à poursuivre des domaines où ils montrent des aptitudes ou de l'intérêt¹⁸. Il s'agit d'une approche fondamentalement inclusive. De cette façon, les enfants ont la possibilité de bien vivre leur vie, ce qui signifie pouvoir contribuer au bien-être collectif¹⁹.

Pour que le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants soit inclusif, il doit répondre aux divers besoins et aux diverses identités de tous les enfants du Nunavut et de leurs familles. Il doit permettre à chacun d'approfondir ses compétences culturelles et sa compréhension du fait de vivre dans une collectivité. Il reconnaît que le Nunavut est composé d'une multitude de familles, de dialectes et de langues, ainsi que de connaissances traditionnelles dont tout le monde peut bénéficier de l'apprentissage. Un système inclusif en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants permet à l'ensemble des enfants, des familles et des collectivités d'être inclus et traités avec compassion, respect et bienveillance, indépendamment de leurs origines, de leur langue ou de leur apparence physique. La modélisation de comportements éthiques axés sur l'inclusion, l'ouverture d'esprit et l'apprentissage continu favorise l'élevage d'enfants en personnes aptes.



Milieus surs et inclusifs pour tous les Nunavoises et Nunavois

La création de milieux surs et inclusifs consiste à réduire les obstacles culturels, linguistiques, physiques, matériels, mentaux et psychologiques à l'accès. Cela signifie créer un accès complet et équitable en surmontant les lacunes en matière de ressources, en simplifiant les processus et en fournissant un soutien supplémentaire à ceux qui en ont besoin.

Les enfants et les familles peuvent faire partie de plus d'un groupe marginalisé au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et peuvent être victimes d'exclusion ou de marginalisation sur plusieurs plans. Par conséquent, un système inclusif et équitable d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doit être en mesure de faire face à la complexité de cette intersectionnalité, lorsque les gens sont victimes de discrimination et d'exclusion de divers types en raison d'identités sociales qui se chevauchent.



Participation active de tous ceux qui jouent un rôle dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Tout le monde a un rôle à jouer dans l'éducation des enfants dans les collectivités. La population du Nunavut est jeune et les collectivités sont étroitement liées. Les parents et les familles sont reconnus comme le premier enseignant de l'enfant²⁰. Les garderies autorisées soutiennent les enfants, les fournisseurs de soins et les familles, ainsi que la collectivité dans son ensemble. Le personnel de l'éducation de la petite enfance, les gestionnaires de garderies et les conseils d'administration jouent un rôle direct dans la gestion des garderies. D'autres soutiens sont fournis par les ASD, les municipalités et les fournisseurs de services comme les agents d'entretien et les aides-comptables. Un soutien supplémentaire est notamment offert par le gouvernement du Nunavut, les associations inuites régionales et le Collège de l'Arctique du Nunavut. Les organismes communautaires représentatifs sont des participants nécessaires à l'avancement de l'inclusion et de l'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut. La Société Nunavummi Makinnasuaqtiit des handicaps, la Société de l'histoire des Noirs du Nunavut et l'Association des francophones du Nunavut, entre autres, ont aussi joué un rôle important dans la représentation et la défense des intérêts. La participation active de tous les participants du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants resserre nos liens, et cette participation est un autre élément important de l'inclusion.



« Les Inuits sont des personnes accueillantes. Notre terre accueille désormais des gens de divers horizons qui perçoivent les belles occasions qu'offre le Nunavut et qui contribuent à un avenir plus prospère pour notre territoire. »

– Katujjiluta Mandate

²⁰Nunavut Tunngavik Inc. (2017b).

Domaines d'action stratégique



Un changement fondé sur des principes est nécessaire pour faire progresser la vision d'un système (ou d'un secteur) d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusif et équitable au Nunavut. Six domaines d'intervention stratégiques intégrés, répartis dans trois grandes catégories d'action, orienteront notre succès collectif.

Il s'agit des domaines d'intérêt essentiels qui ont émergé de consultations et d'activités liés au plan avec des organisations inuites et des experts communautaires, ainsi que de nombreux documents stratégiques. Ils sont tous essentiels et intégrés dans la réalisation de la vision.

Les partenariats sont un élément très important du développement du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Ils vont de l'enfant, de la famille et de la collectivité au milieu des services de garde autorisés, aux organisations inuites et au gouvernement du Nunavut. Le milieu d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut repose sur la collaboration et l'amélioration de relations étroites pour atteindre nos objectifs de manière collaborative.



Améliorer le milieu physique de l'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 1 Offrir plus de matériel, d'équipement, de soutien et de planification des programmes
- 2 Améliorer les bâtiments des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que le transport

Soutenir les fournisseurs des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 3 Accroître l'apprentissage et la formation des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
- 4 Améliorer les conditions d'emploi

Restructurer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- 5 Modifier les politiques relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants
- 6 Transformer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants



Domaine d'action stratégique no°1 :

Offrir plus de matériel, d'équipement, de soutien et de planification des programmes

Les parties prenantes en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants souhaitent voir la création de matériel d'apprentissage en inuktitut et en français, y compris la langue des signes inuite, ainsi que de l'équipement, des soutiens et des ressources supplémentaires pour favoriser l'inclusion et l'équité dans les milieux d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les milieux inclusifs tiennent compte des besoins uniques de tous les enfants dans la configuration de l'environnement physique. Une participation pleine et significative n'est possible que lorsque les espaces physiques le permettent. La prise en compte des considérations liées à l'espace physique bénéficie à l'enfant, à la famille et à la collectivité.

Matériel : Le fait de disposer d'une vaste gamme de matériels d'apprentissage aide tous les enfants, y compris ceux atteints d'une incapacité, les enfants parlant une langue officielle minoritaire et les enfants de familles racialisées, à acquérir des compétences et à profiter d'apprentissages sensoriels et d'occasions d'expérimenter et de jouer. Ce matériel est utilisé par les éducateurs de la petite enfance pour offrir des programmes et guider l'apprentissage des enfants, et peut également être utilisé par les familles et les aidants dans la garderie et à la maison. Il peut s'agir de jouets, de livres, d'outils ludiques et de matériels culturels. Le matériel d'apprentissage dans les garderies constitue la base des programmes et permet d'apprendre sur la culture inuite, l'inclusion et l'équité. Les accessoires et l'équipement couvrent les intérêts et les compétences de tous les enfants dans le milieu, encouragent le jeu solitaire, parallèle

et coopératif et favorisent les interactions sociales entre les enfants de toutes capacités. La façon dont les matériels sont fournis, que ce soit en personne ou virtuellement, doit également tenir compte de l'accessibilité et de l'inclusion, par exemple en intégrant des lecteurs d'écran et des descriptions d'images.

Équipement : Il est important pour les éducateurs de la petite enfance que les services de garde autorisés disposent du bon équipement afin de créer des milieux sécuritaires pour les enfants et leurs familles. Cet équipement est utilisé pour préparer la nourriture ou assurer la mobilité afin que toutes les aires d'apprentissage et de jeu soient accessibles à tous les enfants. Le fait de disposer d'un équipement suffisant et approprié assure l'inclusion et l'équité en répondant aux besoins des enfants et de leurs familles. L'équipement d'une garderie autorisée devrait élargir plutôt que de limiter l'inclusion au sein du centre.



Soutien en matière de personnel : Certains enfants ont besoin d'un soutien individuel supplémentaire pour participer à un milieu de garde d'enfants, ce qui signifie qu'un personnel plus nombreux est nécessaire pour offrir des soins de haute qualité. Un financement souple, fiable et opportun permet aux garderies autorisées de recevoir le soutien et l'expertise supplémentaires dont ils ont besoin pour répondre aux besoins changeants du centre et de ses enfants, et de fournir un soutien supplémentaire aux enfants qui en ont besoin davantage dans les cadres temporels requis. Ces mesures de soutien peuvent également fournir aux familles un moyen de participer pleinement à l'encouragement de leurs enfants dans un milieu inclusif et favorable qui répond à leurs besoins. Au-delà de l'amélioration du personnel, les garderies autorisées du Nunavut devraient avoir accès à des spécialistes consacrés, y compris des orthophonistes, des ergothérapeutes, des nutritionnistes, des spécialistes de la langue des signes et d'autres experts.

Soutien en matière d'alimentation saine : Les mesures de soutien dans les garderies autorisées comprennent également un financement réactif pour un soutien plus inclusif. Cela peut inclure un budget pour une quantité adéquate de collations saines. La nourriture et les fournitures sont essentielles au fonctionnement des programmes. De plus, le financement doit suivre le rythme du taux d'inflation.

Planification du programme : Le fait d'avoir des plans de programme disponibles accompagnés de formations permet de favoriser une meilleure inclusion. Des modifications sont apportées aux routines et aux transitions pour rendre les expériences d'apprentissage positives pour tous les enfants. Les expériences d'apprentissage répondent aux besoins uniques des enfants (p. ex. culture, intérêts, forces et passions). De plus, le fait d'avoir accès à des experts en programmes et en planification à des fins de consultation et de rétroaction afin d'appuyer davantage ces plans et la formation constitue une approche globale pour intégrer de nouveaux programmes dans les garderies du Nunavut. Au-delà de cela, l'accès aux bons outils pour les activités peut libérer du temps et de l'énergie, qui peuvent être redirigés vers les enfants.

expand rather than limit inclusion within the centre.



Le matériel, l'équipement, le soutien et la planification des programmes sont reconnus dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 3 est d'élaborer du matériel et des outils pédagogiques pour l'apprentissage et la garde des enfants inuits fondés sur les connaissances et les approches inuites en matière d'éducation, de soin et d'apprentissage des enfants, et d'accroître la disponibilité des ressources, des programmes d'études et des outils éducatifs élaborés par les Inuits.



Domaine d'action stratégique no°2 :

Améliorer les bâtiments des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ainsi que le transport

Les garderies sont des infrastructures importantes au sein d'une collectivité, qui offrent aux enfants un milieu propice au développement, aux familles la possibilité de travailler et d'étudier, et aux collectivités un soutien pour que chacun puisse apprendre et grandir. De nombreuses garderies au Nunavut ont besoin d'améliorations en matière d'inclusion physique afin d'assurer qu'ils constituent un milieu sûr, confortable et sain pour tous.

Rénovations et modernisation des bâtiments pour favoriser l'inclusion : L'inclusion nécessite la création de garderies autorisées physiquement accessibles. Cela comprend la construction de garderies accessibles et la rénovation des immobilisations. Pour satisfaire aux besoins sensoriels, un niveau sonore et un éclairage atténués, ainsi que des espaces calmes et actifs sont nécessaires.

Construction d'immobilisations : Une occasion existe de travailler avec les organisations inuites pour atteindre des objectifs plus ambitieux ensemble, y compris dans la construction d'immobilisations de nouvelles garderies autorisées dans les collectivités du Nunavut. Le partenariat dans les efforts de planification, de conception, de construction et de mise en œuvre de nouvelles garderies autorisées est la voie offrant le plus grand potentiel.



Approche coordonnée en matière de rénovations et de modernisations : La modernisation de l'infrastructure des installations d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut afin d'améliorer l'accessibilité physique pour l'ensemble des enfants et des familles est un engagement important qui nécessitera une approche unifiée.

Les partenaires et les parties prenantes peuvent envisager des mesures concernant les éléments suivants :

Approche coordonnée en matière d'entretien : Les bâtiments des garderies autorisées nécessitent un entretien régulier et doivent assumer des coûts d'exploitation importants. Des enjeux fondamentaux d'accès physique aux services de garde sont liés à l'entretien des installations (y compris le déneigement, l'entretien saisonnier, etc.). Le personnel des garderies n'a pas l'expertise nécessaire en matière d'entretien et d'infrastructures. L'adoption d'une approche coordonnée de l'entretien organisé réduirait les obstacles et contribuerait grandement à accroître l'inclusion et l'équité en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Transport : Les familles ont de la difficulté à utiliser le transport local pour que leurs enfants puissent se rendre à la garderie, surtout lorsque l'accès physique constitue un obstacle. Le fait d'avoir un autobus accessible dans les collectivités a été proposé comme une solution désirée.



L'amélioration des centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est reconnue dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 6 souligne la nécessité de construire et de rénover de nouveaux bâtiments et terrains de jeux, y compris l'amélioration des infrastructures et la modernisation et la rénovation des garderies.

Domaine d'action stratégique no°3 :

Accroître l'apprentissage et la formation des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Le développement d'un secteur dirigé par les Inuits qui appuie l'inclusion et l'équité nécessitera une formation de base générale pour les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Cela signifie créer de nouvelles possibilités de partage des connaissances et de perfectionnement des compétences qui sont axées sur l'inclusion et l'équité et disponibles dans toutes les langues officielles.

L'une des priorités du Plan d'action stratégique est d'investir dans la formation en apprentissage et en garde des jeunes enfants adaptée à la culture du Nunavut dans l'ensemble du secteur. Un programme de formation efficace peut approfondir les relations et renforcer la capacité d'offrir des programmes et des services d'apprentissage des jeunes enfants inclusifs et de grande qualité qui répondent à la diversité des enfants du Nunavut et de leurs familles.

Formation pour les fournisseurs des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (qui) : Une formation est nécessaire pour les éducateurs des garderies ainsi que les autres parties prenantes dans le système de garde d'enfants.

Fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui bénéficient de la formation : *Gestionnaires de garderies, éducateurs de la petite enfance, conseils d'administration de garderies autorisées, administrations scolaires de district, soignants/familles, employés du gouvernement du Nunavut, employés d'organisations inuites et employés municipaux.*

Méthodes variées de formation (comment) :

Il peut y avoir des programmes de formation formels ou informels (offerts par le gouvernement du Nunavut ou par l'entremise d'autres organismes), des occasions informelles (p. ex. des soirées d'apprentissage inunnguiniq offertes aux aidants) ou des possibilités d'apprentissage élaborées et offertes par des partenaires inuits.

Les méthodes d'apprentissage comprennent les suivantes : *L'échange de connaissances et le réseautage, le mentorat ou l'observation, les conseillers aînés, les programmes de perfectionnement professionnel, les cours de formation (ponctuels ou continus) et les modules virtuels.*

Contenu de la formation (quoi) : Les éducateurs de la petite enfance sont essentiels à la réussite de la planification et de la prestation de services de garde inclusifs. Le personnel de garde d'enfants éduqué est mieux en mesure de faciliter une inclusion accrue de tous les enfants, quelles que soient leurs capacités. La formation et l'éducation sur les compétences culturelles et le travail avec les enfants ayant besoin de soutien peuvent également améliorer l'inclusion de tous les enfants. L'inclusion comprend l'apprentissage continu sur la façon de créer, de maintenir et d'aborder des milieux et des espaces de travail accessibles et inclusifs en garderie.



Le contenu de la formation comprend le suivant : *Des méthodes pédagogiques et des pratiques inunnguiniq, des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui intègrent l'inclusion et de l'équité, des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants tenant compte des traumatismes, les compétences culturelles, des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants interculturels, la gestion des enfants nécessitant des besoins spéciaux, la gestion des enfants ayant des traumatismes, l'enseignement de l'inuktitut, la gestion de la violence latérale et la gestion de l'intimidation.*

Le renforcement des capacités des éducateurs, des gestionnaires et des conseils d'administration en matière de garde d'enfants est nécessaire pour assurer une prestation de programme de qualité²¹. Une formation sur l'inclusion, l'équité, les formes spécialisées de différence ou d'incapacité, les compétences culturelles, la compréhension interculturelle et les pratiques tenant compte des traumatismes contribuera à accroître les capacités des garderies ainsi que les conditions d'emploi des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les compétences culturelles sont un élément central des services de garde inclusifs et s'adressent à tous. Les compétences culturelles sont la capacité de fournir des soins à des personnes ayant des valeurs, des croyances et des comportements divers afin de répondre à leurs besoins sociaux, culturels et linguistiques. Pour avoir de bonnes compétences sur le plan culturel, il est nécessaire d'être conscient et respectueux envers la culture et les croyances des collectivités dans lesquelles vous travaillez. La sécurité culturelle signifie la création d'un espace où toutes les cultures sont respectées et maintenues. La question de savoir si un enfant ou une famille se sent culturellement en sécurité dans son milieu de garde dépend en partie de la compétence culturelle du fournisseur de services de garde. Les compétences et la sécurité culturelles sont importantes lorsque deux cultures ou plus interagissent dans le même milieu, car une culture est souvent dominante (cela se produit lorsque les valeurs de la culture dominante sont accordées la priorité par rapport à celles d'un autre groupe).

²¹Nous avons tous des responsabilités individuelles et collectives en vertu des appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ont besoin de soutien et de ressources considérables pour fournir des soins surs et respectueux sur le plan culturel aux nombreuses familles qu'ils desservent d'origines culturelles ou linguistiques différentes. Le fait d'offrir des soins surs sur le plan culturel n'exige pas que les membres du personnel deviennent des experts dans des cultures ou des langues différentes, mais encourage plutôt les gens à réfléchir à leurs interactions avec les autres, à comprendre et à reconnaître le racisme et à apprendre à créer des possibilités d'apprentissage collectif au profit de tous.



L'apprentissage et la formation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sont reconnus dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 5 met l'accent sur l'élaboration de stratégies et de partenariats fondés sur les connaissances inuites qui visent à renforcer la capacité des ressources humaines et la formation en éducation de la petite enfance pour les éducateurs, les gestionnaires, les directeurs et les autres membres du personnel participant à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants inuits.



Domaine d'action stratégique no°4 : Améliorer les conditions d'emploi

L'amélioration des conditions d'emploi fait partie de l'inclusion et de l'équité pour le secteur. De bonnes conditions d'emploi aident à retenir les travailleurs formés and expérimentés. En retenant ces travailleurs, les garderies sont en mesure d'assurer une continuité essentielle en matière de personnel, ce qui est particulièrement avantageux pour les enfants qui ont besoin de stabilité. Par conséquent, la rétention du personnel a une incidence considérable sur l'inclusion.

Séances de perfectionnement professionnel entièrement financées : Les occasions de perfectionnement professionnel et de formation entièrement financées renforcent les éducateurs de la petite enfance sur le plan individuel, la garderie et l'ensemble du personnel. Lorsqu'un travailleur suit une formation rémunérée, il faut également prévoir du personnel de remplacement pendant la durée de la formation. L'Inuit Tapiriit Kanatami recommande « d'offrir aux éducateurs de la petite enfance des journées de perfectionnement professionnel, comme c'est le cas pour les enseignants²² ».

Financement de base pluriannuel : Le respect des engagements pluriannuels en matière de financement de base pour les garderies liés aux coûts de personnel et d'exploitation et d'entretien, en plus des mesures de soutien pour les systèmes de tenue de livres et de paie, constitue un investissement dans l'amélioration des conditions de travail des employés. Au-delà du soutien en matière de rétention du personnel, le fait de verser à une main-d'œuvre majoritairement constituée de femmes un salaire représentatif de leur service constitue un acte d'équité. Le financement pluriannuel offre également une stabilité pour embaucher des travailleurs sur la base d'un contrat pluriannuel ou permanent, ce qui augmente la rétention.

Avantages des employés : Les avantages sociaux et les régimes de retraite contribuent à une meilleure stabilisation de la main-d'œuvre ainsi qu'à créer des conditions de travail équitables et un milieu sain pour le personnel. Ils contribuent à faciliter le recrutement et la rétention du personnel. Le fait de fournir un soutien supplémentaire en santé mentale (au moyen de counseling sur demande ou de programmes d'aide aux employés) constitue un avantage supplémentaire qui peut avoir une incidence positive sur les enfants et les familles de la garderie. La modélisation de la guérison est un acte inclusif, en particulier dans les milieux où les traumatismes directs et indirects sont importants. Des mesures d'accommodement pour les employés qui réduisent les obstacles sont nécessaires, comme des politiques liées à la garde d'enfants donnant la priorité au personnel.

Augmentation du nombre d'employés dans les garderies autorisées : L'augmentation du financement pour soutenir un personnel de garde d'enfants plus permanent est un pas vers une meilleure inclusion. Les questions d'inclusion et d'équité sont mieux en mesure d'être reconnues et abordées lorsque le personnel a plus de temps pour gérer la situation. L'augmentation globale du nombre d'employés dans les garderies est un investissement important pour améliorer l'inclusion et l'équité au sein des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut.

Échelle salariale : L'échelle salariale peut tenir compte de l'expérience et des certifications, ainsi que des compétences linguistiques et culturelles et de l'expertise en matière d'inclusion et d'équité. L'équité en matière d'emploi est une priorité pour les Inuits dans le cadre des mesures de transformation du secteur afin d'établir des objectifs d'inclusion plus cohérents. Il faut également indexer à l'inflation le financement de l'augmentation salariale du personnel des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

²²Inuit Tapiriit Kanatami. (2013), p.23.



Amélioration de la réputation : L'amélioration de la réputation, de la valeur perçue et de la reconnaissance des travailleurs du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants crée un environnement d'inclusion et de respect. Le fait de fournir au personnel des mentors avec lesquels communiquer est un avantage supplémentaire.

Domaine d'action stratégique no 5 :

Modifier les politiques relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants

La révision des lois, des règlements, des politiques et des procédures est un élément nécessaire de la refonte des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il s'agit des éléments législatifs et fonctionnels de l'environnement réglementaire, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut. L'inclusion doit être intégrée à tous les plans et politiques, même dans les processus complémentaires, ce qui sous-entend d'établir des liens et de favoriser la réduction des obstacles et l'augmentation des possibilités.

Lois et réglementation : Un examen de la Loi sur les garderies du Nunavut est prévu, qui comprendra des consultations avec les organisations inuites et la participation du public de l'ensemble du Nunavut. À la suite de la mise à jour de la Loi, la réglementation sera révisée. À l'heure actuelle, il est nécessaire d'avoir un permis pour recevoir du financement et du soutien sous la forme de perfectionnement professionnel du gouvernement du Nunavut. Il est possible de réduire les obstacles liés à l'obtention des permis en simplifiant considérablement les processus et les formulaires (p. ex. en améliorant la clarté du langage).



L'amélioration des conditions d'emploi dans le secteur des services de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants est reconnue dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 2 concerne la mise en œuvre de politiques et de pratiques afin que les éducateurs, les gestionnaires de services de garde, les aînés, les fournisseurs de programmes et le personnel travaillant dans le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants soient valorisés, rémunérés et reconnus pour le rôle intégral qu'ils jouent dans le soutien du développement positif de la petite enfance.

Politiques de formation : Adopter une politique visant à offrir une formation aux fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (voir le domaine d'action stratégique no 3).

Politiques financières : Examiner la Politique sur les subventions et les contributions du ministère de l'Éducation, en permettant la conclusion d'ententes de financement pluriannuelles et en simplifiant les demandes de financement et les exigences en matière de rapports dans la mesure du possible. Améliorer le délai d'octroi du financement afin que les centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants puissent y accéder plus rapidement. Indexer les paiements aux garderies autorisées versés pour les frais d'exploitation et d'entretien en fonction de l'inflation afin d'assurer que le financement suit le rythme de la hausse des coûts.



Les changements de politique sont reconnus dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 7 concerne l'autodétermination par les Inuits en matière de délivrance de permis et de réglementation relativement aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, l'élimination des obstacles liés à la réglementation et à la délivrance de permis, et l'adoption de normes et de pratiques qui appuient les droits des Inuits de pratiquer et d'enseigner la culture inuite.

Domaine d'action stratégique no°6 :

Transformer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

L'inclusion et l'équité exigent le changement du système. Ainsi, l'inclusion et l'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants seront liées à la transformation du secteur et contribueront à l'évolution de celui-ci. Le Plan d'action stratégique est axé sur la création de mesures qui améliorent le système actuel tout en contribuant à faire progresser la transformation.

Au cours des dix dernières années, des cadres et des accords stratégiques essentiels ont été créés et négociés partout au pays pour accroître l'importance du secteur. Le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Nunavut traverse une période de modernisation et de croissance. Au cours des dernières années, le Nunavut a connu une expansion dans le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et a entrepris des initiatives de modernisation. Grâce à des partenariats solides avec les Inuits, la Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du ministère de l'Éducation contribue à l'évolution du système au Nunavut qui améliorera la qualité, l'abordabilité, l'accessibilité et l'inclusivité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. L'inclusion et l'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est une composante de la modernisation du secteur. Des liens existent entre le Plan d'action stratégique et d'autres engagements pris dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut a la possibilité de subir une vaste transformation afin de restructurer la façon dont les garderies autorisées sont gouvernées et financées. La société Nunavut Tunngavik inc. et

les associations inuites régionales souhaitent depuis longtemps transformer le système afin de mieux soutenir le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans son ensemble. L'inclusion et l'équité doivent occuper une place prépondérante dans cette transformation, afin que les enfants, les familles, les aidants, les garderies autorisées et la collectivité dans son ensemble soient mieux outillés et préparés pour soutenir et encourager toutes les parties prenantes dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut.

Les organisations inuites du Nunavut ont exprimé leur désir de diriger la transformation et le réalignement du secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le mandat Katujjiluta comprend l'engagement d'agir en collaboration afin d'élaborer



un nouveau plan pour développer et transformer le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du Nunavut, en mettant l'accent sur l'apprentissage des jeunes Inuits. La transformation est une occasion unique de réaffirmer et de faire progresser les principes, les perspectives et les pratiques en matière d'inclusion et d'équité.

Plus que les autres, ce domaine d'action stratégique repose sur un partenariat avec des organisations inuites et gagnera en clarté au fur et à mesure de son évolution. Il s'agira d'une relation qui se transformera en une planification commune visant à transformer le secteur grâce à des mesures concrètes.

La transformation du secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pourrait comprendre :

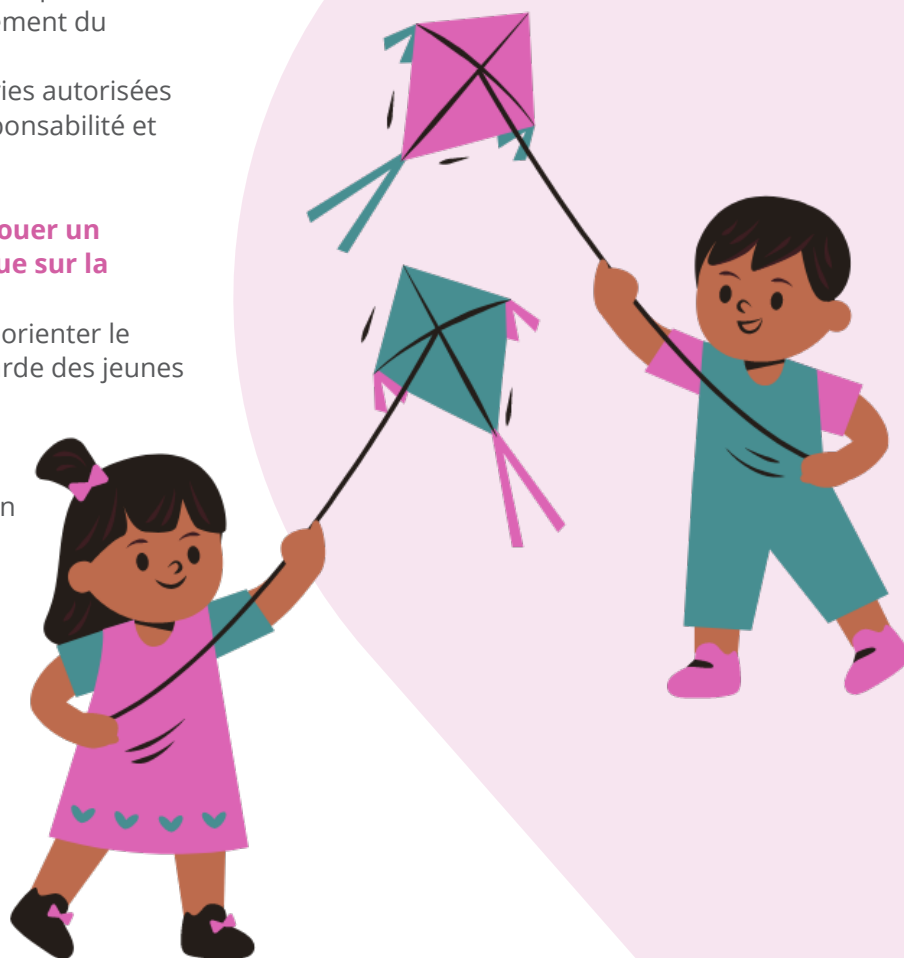
- des approches en matière de financement plus souples, intégrées et à long terme pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- des modifications en matière de politiques et de procédures au sein du gouvernement du Nunavut;
- une relation révisée avec les garderies autorisées en matière de financement, de responsabilité et de soutien.

Le gouvernement du Nunavut peut jouer un rôle de premier ordre dans ce dialogue sur la transformation en :

- aidant les organisations inuites à réorienter le secteur vers l'apprentissage et la garde des jeunes enfants inuits;
- amorçant la collaboration et la planification entre de multiples partenaires et parties prenantes afin d'assurer que les besoins de tous les Nunavoises et Nunavois sont satisfaits;
- améliorant les capacités internes afin de planifier et de mettre en œuvre le changement.



La transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est reconnue dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 1 concerne le besoin de permettre une plus grande autodétermination des Inuits dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants inuits.



Mesures sur trois ans



L'objectif du plan d'action sur trois ans est d'établir une approche ciblée et axée sur le renforcement des capacités en matière de garde d'enfants et de partenariats dans l'ensemble du secteur, qui comprend des améliorations réalisables et concrètes en matière d'inclusion et d'équité dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut.

Certaines mesures constituent une réaffirmation d'engagements existants, par exemple dans le cadre de l'Accord pancanadien Canada-Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, car ces mesures contribueront à l'inclusion et à l'équité.

Domaine d'action stratégique n°1 - Offrir plus de matériel, d'équipement, de soutien et de planification des programmes

Action 1.1 : Élaborer ou trouver du matériel et des outils éducatifs liés à l'inclusion, à l'équité et à la compréhension interculturelle, en collaboration avec des experts en la matière.

Action 1.2 : Améliorer la disponibilité des ressources et des outils éducatifs favorisant l'inclusion et l'équité dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut.

Action 1.3 : Aider les garderies autorisées à acquérir de l'équipement plus inclusif pour répondre aux besoins du centre et à ceux des enfants qui les fréquentent.

Action 1.4 : Mettre à la disposition des garderies autorisées un programme de financement souple pour appuyer l'achat de ressources supplémentaires afin d'accroître l'inclusion et l'équité, mieux faire connaître les programmes de financement et fournir un soutien pour accéder aux programmes.

Action 1.5 : Travailler en collaboration avec le ministère des Services à la famille à l'élaboration de services de garde adaptés aux enfants en famille d'accueil.

Action 1.6 : Renforcer les connaissances du personnel de la Division de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants du gouvernement du Nunavut afin d'aider les garderies à trouver de l'équipement et des ressources inclusifs.

Action 1.7 : Élaborer des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en partenariat avec des organisations inuites.

Action 1.8 : Embaucher un spécialiste de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en équité, diversité et inclusion pour aider les garderies autorisées à trouver et à obtenir un soutien inclusif pour les enfants dans les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants partout au Nunavut.

Domaine d'action stratégique n°2 - Améliorer les bâtiments des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Action 2.1 : Déterminer et obtenir du financement pour améliorer l'état des garderies autorisées existantes afin d'offrir des améliorations accessibles.

Action 2.2 : Évaluer les installations du gouvernement du Nunavut à partir desquelles les garderies exercent leurs activités et créer un plan d'amélioration de l'accessibilité.

Action 2.3 : Établir des partenariats avec des organisations inuites pour travailler ensemble à l'amélioration des installations d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Domaine d'action stratégique n°3 - accroître l'apprentissage et la formation des fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Action 3.1 : Offrir diverses possibilités de formation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants partout au Nunavut, y compris du mentorat pratique et du soutien en matière de mise en œuvre des compétences dans les garderies autorisées.

Action 3.2 : Mettre en place un programme incitatif pour les possibilités de formation à la petite enfance pour le personnel et les garderies autorisées.

Action 3.3 : Accroître la sensibilisation à un large éventail de possibilités de formation liées à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Nunavut.

Action 3.4 : Travailler avec le Collège de l'Arctique du Nunavut pour accroître la prestation de la formation en vue de l'obtention de la certification en éducation de la petite enfance dans les collectivités du Nunavut.

Action 3.5 : Établir des partenariats avec des experts en la matière pour élaborer et offrir une formation spécialisée en matière d'inclusion et d'équité pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut.

Domaine d'action stratégique n°4 – Améliorer les conditions d'emploi

Action 4.1 : Stabiliser la main-d'œuvre en mettant en place une échelle salariale.

Action 4.2 : Embaucher un spécialiste en développement de la main-d'œuvre afin d'élargir le personnel des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et d'aider la direction des garderies autorisées à recruter de nouveaux employés, à maintenir en poste le personnel existant et à accroître la participation à la formation et au perfectionnement professionnel.

Action 4.3 : Accroître la sensibilisation du public à l'éducation de la petite enfance en tant que fondement de l'éducation des enfants apportant une valeur importante aux familles du Nunavut.

Domaine d'action stratégique n°5 – Modifier les politiques relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants

Action 5.1 : Veiller à ce que les considérations en matière d'équité et d'inclusion fassent partie de l'examen de la Loi sur les garderies et du règlement associé.

Action 5.2 : Veiller à ce que les considérations en matière d'équité et d'inclusion fassent partie de l'examen de la Politique sur les subventions et les contributions du ministère de l'Éducation, y compris en ce qui concerne la simplification des exigences en matière de financement et de rapports.

Domaine d'action stratégique n°6 – Transformer les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Action 6.1 : Favoriser un partenariat solide avec les organisations inuites pour appuyer la transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Action 6.2 : Coordonner les discussions entre les partenaires fédéraux de financement des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement du Nunavut et les organisations inuites concernant les besoins et les affectations en matière de financement qui s'inscrivent dans la transformation du système.

Action 6.3 : Organiser une réunion annuelle sur le sujet de la transformation du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, en veillant à inviter un éventail de partenaires et de parties prenantes.

Action 6.4 : Rendre compte publiquement de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique qui vise l'inclusion et l'équité sur une base annuelle, en plus des exigences existantes en matière de rapports.

Action 6.5 : Fournir aux organisations inuites des renseignements à jour sur la mise en œuvre détaillant les réalisations au cours des six premiers mois, des neuf premiers mois et de la première année.



Production de rapports

Surveillance, évaluation, responsabilité et apprentissage

Les mesures prévues dans le Plan d'action stratégique devront faire l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer qu'elles sont mises en œuvre.

La transparence du processus d'évaluation est importante. L'évaluation examine les résultats des mesures mises en œuvre et détermine les prochaines étapes du processus d'amélioration. La reddition des comptes permet d'assurer que le gouvernement du Nunavut respecte ses engagements dans le cadre du Plan. L'apprentissage consiste en prendre le temps de réfléchir et de poser des questions qui appuieront la mise en œuvre future du Plan afin d'en tirer le plus grand avantage.

Il est important de recueillir des données de référence afin que le Nunavut puisse commencer à évaluer l'efficacité de ses stratégies et de ses mesures au fil du temps en vue d'assurer des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusifs et équitables. La réalisation de recherches est une occasion de s'engager auprès des enfants et des familles de chaque collectivité, d'établir un climat de confiance et de renforcer les relations.

Les rapports doivent également être inclusifs et équitables. Cela signifie qu'il ne faut pas imposer un fardeau trop imposant aux petits fournisseurs pour

recueillir des données et produire des rapports, sauf en cas d'absolue nécessité, et qu'il est nécessaire de soutenir le personnel de suivi, d'évaluation, de reddition des comptes et d'apprentissage du ministère de l'Éducation dans le cadre de ces activités.

Collecte et communication des données

Des mécanismes et des processus permettant de recueillir et de communiquer des données dans l'ensemble du secteur doivent être créés et utilisés pour évaluer les mesures énoncées dans le Plan d'action stratégique.

Les questions suivantes sont liées aux données sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants recueillies à des fins d'information et d'évaluation de l'inclusion :

- Comment les données seront-elles recueillies dans l'ensemble du secteur? Quel type de données sera recueilli? Comment assurera-t-on le caractère respectueux de la collecte des données auprès des collectivités, des garderies autorisées et des familles? Comment la collecte éclairera-t-elle l'inclusion et l'équité?
- À quelle fréquence les actions seront-elles évaluées? Comment le secteur évaluera-t-il ses efforts dans leur ensemble? Comment l'inclusion et l'équité seront-elles déterminées dans le cadre de la collecte?
- Comment suscitera-t-on la participation des groupes communautaires dans la collecte des renseignements et l'établissement de la confiance?

Soutiens à la mise en œuvre

Il est important de noter que le Plan fournit un point de départ, pour lequel des plans de travail seront élaborés pour atteindre les sous-objectifs de chaque priorité. Le financement fourni par le ministère de l'Éducation et le gouvernement du Canada maintiendra le rythme des activités pour atteindre la plupart des objectifs, et les obligations en matière de reddition de comptes à Nunavut Tunngavik inc. et aux associations inuites régionales, aux experts des représentants communautaires et au grand public



permettront d'assurer que les mesures prises pour atteindre ces objectifs soient transparentes. Le Plan d'action stratégique a été préparé en 2022-2023 à partir des renseignements disponibles à l'époque. Au fil du temps, le gouvernement du Nunavut, en partenariat avec des organisations inuites, examinera le plan et apportera des modifications en conséquence.

Engagement continu de la collectivité

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à approfondir le partenariat avec les organisations inuites et à maintenir un engagement continu auprès des membres de la collectivité et des fournisseurs de services tout au long de la mise en œuvre du plan. L'engagement continu aidera sur les plans suivants :

- Améliorer l'accessibilité des services pour tous les enfants et toutes les familles, en particulier les familles vulnérables ou racialisées.
- Faire participer activement les partenaires à la planification, à la gestion et à la prestation de programmes et de services adaptés.
- Appuyer la prise de décisions locales afin d'enrichir les programmes, de faciliter les transitions en douceur et d'améliorer l'intégration entre les garderies autorisées, les écoles et les services communautaires spécialisés.
- Recueillir régulièrement des renseignements des parents, des aidants et des enfants pour éclairer le secteur aux échelles locale et territoriale. Le gouvernement du Nunavut peut recueillir des renseignements et des idées anecdotiques locaux afin d'adapter les ateliers régionaux de perfectionnement professionnel aux nouveaux besoins et, éventuellement, d'appuyer les communications générales utiles qui pourraient être diffusées dans les collectivités par les garderies (afin de réduire leur charge de travail).

Reddition des comptes

Le plan sera présenté au Cabinet du gouvernement du Nunavut afin d'être approuvé au début de 2023-2024. Une fois le plan approuvé, un exemplaire sera distribué à toutes les garderies autorisées du Nunavut. De plus, l'ensemble de la collectivité sera informée du plan approuvé en l'affichant publiquement sur le site Web du gouvernement du Nunavut, parallèlement à la mise en œuvre d'une stratégie de communication exhaustive ciblant les exploitants de garderies autorisées, les professionnels de l'éducation de la petite enfance, les familles et les collectivités



Les rapports sont reconnus dans le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones : la recommandation no 9 souligne la nécessité d'établir des cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui valorisent les connaissances, les opinions et les points de vue des éducateurs inuits en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.



Conclusion

Le plan est conçu pour être souple et permet de modifier les calendriers ou les priorités en fonction des besoins dynamiques des enfants et des familles ainsi que de leurs aidants au Nunavut. Le gouvernement du Nunavut soumettra volontairement des mises à jour à Nunavut Tunngavik inc. concernant la mise en œuvre du plan au fur et à mesure que des changements ou des mises à jour surviendront durant sa durée de vie. Ensemble, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik inc. s'efforceront d'offrir aux enfants et aux familles des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité axés sur les Inuits qui répondent aux besoins individuels des familles, en reconnaissant la diversité des collectivités du Nunavut. L'intégration des priorités détaillées dans cette stratégie renforcera le rôle du gouvernement du Nunavut pour assurer un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusif et équitable, ainsi qu'abordable, accessible, de grande qualité et adapté aux besoins dynamiques de notre territoire en pleine croissance.



Glossaire

Apprentissage et garde des jeunes enfants et développement de la petite enfance

Les termes « apprentissage et garde des jeunes enfants » et « développement de la petite enfance » sont utilisés tout au long du présent rapport pour décrire les initiatives qui visent à favoriser le bien-être, la croissance et l'éducation des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans. Il convient de préciser que le terme « apprentissage et garde des jeunes enfants » désigne les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, alors que le terme « développement de la petite enfance » concerne le développement global des jeunes enfants de façon plus générale.

Éducateur de la petite enfance

Les éducateurs de la petite enfance constituent la main-d'œuvre du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et peuvent comprendre des gestionnaires de garderies autorisées et le personnel de services de garde d'enfants.

Apprentissage et garde des jeunes enfants inuits

Le terme « apprentissage et garde des jeunes enfants inuits » est utilisé pour décrire les programmes et les services d'apprentissage des jeunes enfants²³ adaptés à la culture et à la langue, conçus à l'intention des enfants et des familles inuits et en collaboration avec ceux-ci. Il s'agit d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants déterminé et dirigé par les Inuits qui offre aux enfants inuits l'occasion d'apprendre et de parler l'inuktitut, et permettant que leurs expériences d'apprentissage précoces soient enracinées dans les façons inuites de savoir et de vivre dans le monde.

²³Il existe actuellement deux façons de désigner l'éducation et la garde des jeunes enfants inuits, l'une spécifique et centrée sur les Inuits, l'autre plus large et servant de terme générique pour les peuples indigènes, dont les Inuits font partie. Bien que les deux utilisent le même acronyme, cette stratégie se réfère, sauf indication contraire, à l'éducation et à la protection de la petite enfance spécifiques aux Inuits.

²⁴Inuit Tapiriit Kanatami (2017).

²⁵Gouvernement du Nunavut (2023).

Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones constituent une approche coordonnée des politiques, des programmes et des services dirigés par les Autochtones et ancrés dans les connaissances, les cultures et les langues autochtones²⁴.

Inunnguiniq

Signifiant « formation d'un être humain apte », l'inunnguiniq est l'approche inuite de la socialisation et de l'éducation qui permet aux gens de bien vivre leur vie et d'y intégrer fortement la culture. Une bonne vie est une vie dans laquelle les gens sont en mesure de contribuer au bien-être collectif. L'inunnguiniq est une responsabilité partagée de prendre soin des enfants afin qu'ils puissent se développer à leur façon et devenir des êtres humains aptes et résilients. Le Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut reconnaît ce principe comme « un modèle qui tient compte de la place qu'occupe l'enfant au sein de sa famille, de sa collectivité et de son milieu d'apprentissage. Il valorise une approche de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants centrée sur le cœur, qui vise à nourrir la compassion, la résilience et la capacité des enfants à apprendre et à s'épanouir de façon continue tout en permettant l'acquisition des habitudes nécessaires pour mener une bonne vie²⁵.



Valeurs sociétales inuites et qaujimajatuqangit inuit

Le qaujimajatuqangit inuit et les valeurs sociétales inuites sont un ensemble de connaissances inuites accumulées sur la terre, la mer, les animaux et l'environnement qui met l'accent sur l'interrelation entre les éléments, les animaux, les gens et la famille. Ces pratiques et systèmes de valeurs ont survécu pendant de nombreuses générations et sont transférés oralement et par l'observation active de la communication non verbale intentionnelle. Ce transfert se fait en étudiant les gens et leurs interactions, puis en mettant en œuvre ces apprentissages avec humilité, diligence et patience. Il s'agit des « connaissances, expériences et valeurs passées, présentes et futures de la société inuite²⁶ ».

Garderies autorisées

Les garderies autorisées comprennent les services de garde à temps plein et à temps partiel fournis par les garderies en milieu familial, les services de garderie, les écoles maternelles, les prématernelles et les programmes parascolaires autorisés. Secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

Le terme « secteur » signifie un segment important de l'économie qui travaille dans le même domaine. Le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants fonctionne et est géré d'une manière propre au Nunavut, dans le cadre d'un système plus vaste de gouvernance et de financement.

Système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Le système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est la façon dont l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont régis et financés au Nunavut. Il s'agit d'une façon établie de faire les choses, ou d'un cadre organisé suivant lequel quelque chose est fait.



²⁶Gouvernement du Nunavut (2002).

Références

Association des francophones du Nunavut (2020). Plan de développement global – Les aspirations de la communauté franco-nunavoise à l'horizon 2025. Consulté à l'adresse <https://www.afnunavut.ca/download/document-2/>

Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021 à 2026. Consulté à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/nunavut-echelle-canada-2021.html>

Conseil des Canadiens avec déficiences (2013). Politique sociale. Consulté à l'adresse <http://www.ccdonline.ca/fr/socialpolicy>

Gouvernement de la Colombie-Britannique (s.d.). Inclusive Child Care Toolkit. Consulté à l'adresse <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/family-and-social-supports/child-care/running-a-daycare-or-preschool/inclusive-child-care-toolkit/inclusive-childcare-toolkit.pdf>

Gouvernement du Canada (2018). Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Consulté à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-jeunes-enfants-autochtones/2018-cadre.html>

Gouvernement du Nunavut (2002). Rapport du groupe de travail sur le qaujimajatuqangit inuit.

Gouvernement du Nunavut (2021). Plan d'activités 2021-2024 (en anglais). Consulté à l'adresse https://gov.nu.ca/sites/default/files/gn_business_plan_2021-2024_february_12_2021.pdf

Gouvernement du Nunavut (2022a). Rapport annuel 2020-2021 de la directrice sur le mieux-être familial. Consulté à l'adresse https://assembly.nu.ca/sites/default/files/2023-06/Family%20Wellness%20Director%27s%20Annual%20Report-FINAL-fr_ca.pdf

Gouvernement du Nunavut (2022b). Mandat de la sixième Assemblée législative Katujjiluta. Consulté à l'adresse https://gov.nu.ca/sites/default/files/CHild-DayPosters/katujjiluta_eng-inuk-low_res.pdf

Gouvernement du Nunavut (2023). Cadre régissant la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Nunavut.

Grisham-Brown, J., Cox, M., Grivil, M., et Missall, K. (2010). « Differences in child care quality for children with and without disabilities. » *Early Education and Development*, 21(1), 21-37.

Loi sur la protection de la langue inuite (2021). Consulté à l'adresse <https://www.nunavutlegislation.ca/fr/consolidated-law/protection-de-la-langue-inuite-codification-officielle-de-la-loi-sur-la>

Inuit Tapiriit Kanatami. (2013). *Understanding The Training Needs of Early Childhood*

Educators Across Inuit Nunangat. Ottawa, Ontario. Consulté à l'adresse <https://katiqsugat.itk.ca/files/original/0fae802bc81efe0096deab9d5be36e66.pdf>

Inuit Tapiriit Kanatami (2017). Inuit Submission to Employment and Social Development Canada Regarding National Indigenous Early Learning and Child Care Framework. Consulté à l'adresse <https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2018/04/National-Indigenous-Early-Learning-and-Child-Care-Report.pdf>

Accord sur le Nunavut (1993). Consulté à l'adresse <https://nlca.tunnigavik.com/>

Société de l'histoire des Noirs du Nunavut (2020). Black Lives Matter, pétition au gouvernement du Nunavut. Consulté à l'adresse <https://www.thepetitionsite.com/885/365/918/petition-for-racial-justice-in-nunavut/>

Nunavut Tunngavik inc. (2017a). Nunavut Early Childhood Education Analysis Report.

Nunavut Tunngavik inc. (2017b). Nunavut Regional Report to Provide Input to the National Indigenous Early Learning and Child Care Framework.

Loi sur les langues officielles (2021). Consulté à l'adresse <https://www.nunavutlegislation.ca/fr/consolidated-law/langues-officielles-codification-officielle-de-la-loi-sur-les>

Centre de recherche en santé Qaujigiartiit « ECE training in Nunavut: Insights from the Inunnguiniq Pilot Project. » *First Peoples Child & Family Review*, vol. 15, number 2, p. 111.

Statistique Canada (2023). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021. Consulté à l'adresse <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Tagalik, S. (2009). Inunnguiniq : Caring for Children the Inuit Way. Consulté à l'adresse <http://inuuqatigiit.ca/wp-content/uploads/2015/01/Inuit-caring-EN-web.pdf>

Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action. Consulté à l'adresse https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf

Nations Unies (1989). Convention relative aux droits de l'enfant. Consulté à l'adresse <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

Nations Unies (2006). Convention relative aux droits des personnes handicapées. Consulté à l'adresse <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

Nations Unies (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Consulté à l'adresse https://social.desa.un.org/sites/default/files/migrated/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf

Weglarz-Ward, J. M., et Santos, R. M. (2018). « Parent and professional perceptions of inclusion in childcare: A literature review. » *Infants & Young Children*, 31(2), 128-143.

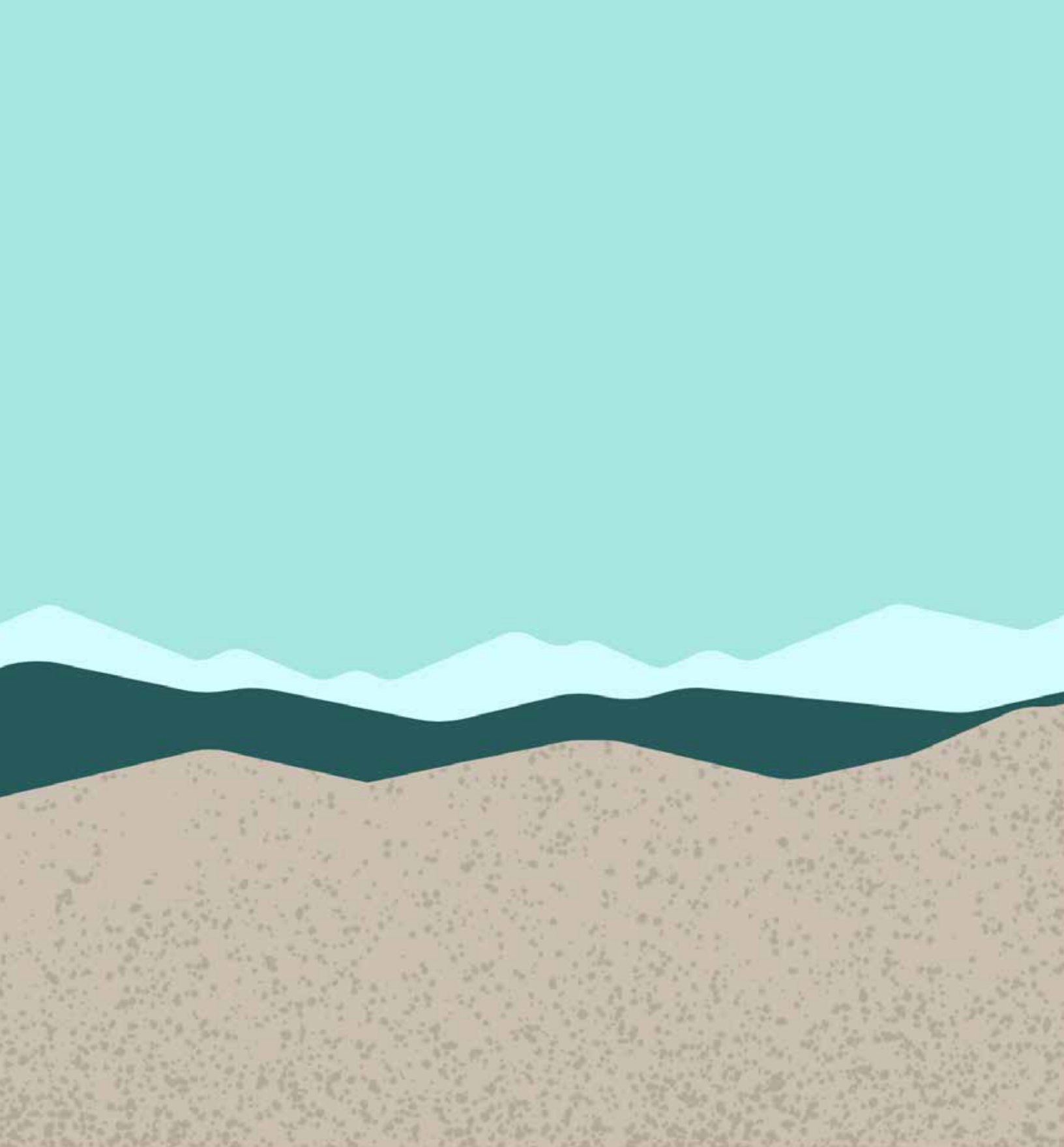
Organisation mondiale de la Santé (2007). Early Childhood Development: A Powerful Equalizer. Consulté à l'adresse <https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/65888/retrieve>



Annexe - Partenaires et parties prenantes

De nombreuses personnes et organisations participent dans la prestation de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nunavut :

- Garderies autorisées sans but lucratif
- Établissements préscolaires
- Programme d'aide préscolaire aux Autochtones
- Éducateurs de la petite enfance
- Familles et aidants
- Aînés
- Administrations scolaires de district
- Mentors, détenteurs du savoir et éducateurs
- Direction et personnel de Nunavut Tunngavik inc.
- Direction et personnel des associations inuites régionales
- Direction et personnel de la Société de l'histoire des Noirs du Nunavut
- Direction et personnel de la Société Nunavummi Makinnasuaqtiit des handicaps
- Direction et personnel de l'Association des francophones du Nunavut leadership and staff
- Division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du ministère de l'Éducation du gouvernement du Nunavut
- Division du mieux-être familial du ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut
- Collège de l'Arctique du Nunavut
- Municipalités
- Fournisseurs de services : aides-comptables, agents d'entretien, entreprises de construction
- Gouvernement du Canada



Canada 

